

PARC EOLIEN DE LA VOIE POUÇOISE



DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département de la Marne (51)

Mars 2025

Plans réglementaires

**SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien
de la Voie Pouçoise**

97, Allée Alexandre Borodine

Immeuble Cèdre 3

69800 SAINT-PRIEST

CONTENTS

Sommaire des figures et tableaux.....	2
1 NOTICE EXPLICATIVE ET PAYSAGERE	3
1.1 Etat initial du terrain et de ses abords.....	3
1.1.1 Le site	3
Niveaux NGF.....	5
1.2 Le projet de parc éolien.....	5
1.2.1 Description du parc éolien	5
1.2.2 Caractéristiques techniques	5
1.3 L'organisation du parc éolien	6
1.3.1 Les éoliennes.....	6
1.3.2 Les pistes d'accès	6
1.3.3 Les plates-formes	8
1.3.4 Les postes de livraison	8
1.3.5 Raccordement électrique.....	8
1.4 L'insertion du projet dans son environnement	8
1.4.1 Le site	8
1.4.2 L'implantation des éoliennes	9
1.4.3 Caractéristiques des éoliennes	9
1.4.4 Les postes de livraison	9
1.5 Coordonnées des installations	10
1.6 Plan et coupe des éoliennes	11
1.7 PLAN ET COUPE DES POSTES DE LIVRAISON	12
2 PLANS REGLEMENTAIRES	13

2.1 PLAN DE SITUATION 1/25 000.....	13
2.2 PLAN DE MASSE GENERAL 1/5000	13
2.3 PLAN D'ENSEMBLE E1 À E4, PDL1 À PDL2 1/1000	13

SOMMAIRE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Distance des éoliennes aux premières habitations.....	4
Figure 2 : Plan de coupe des éoliennes	11
Figure 3 : Plan de coupe des postes de livraison.....	12

1 NOTICE EXPLICATIVE ET PAYSAGERE

La présente notice a pour objet de présenter l'état initial du terrain et de ses abords ainsi que les partis retenus pour l'aménagement afin d'assurer l'insertion du projet dans son environnement.

1.1 ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

1.1.1 Le site

Le présent projet consiste en la création d'un parc éolien nommé « Parc Eolien de la Voie Pouçoise » sur le territoire des communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre. Il a pour objet l'implantation de quatre (4) aérogénérateurs (E1 à E4) destinés à la production d'énergie électrique et de deux (2) postes de livraison (PDL1 et PDL2).

Les communes d'implantation sont situées dans la partie Est du département de la Marne, à environ 15 km à l'est de la ville de Châlons-en-Champagne, et à environ 50 km au Sud-Est de Reims. Elles font parties de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole.

La zone de projet s'inscrit à proximité de la Vallée de la Marne.

Les constructions les plus proches font parties des bourgs des communes d'implantation et limitrophes, comme le montre le tableau et la carte ci-après.

Communes	Distance (m) avec l'éolienne la plus proche	Eolienne concernée
Les Ormes	1360	E2
Saint-Jean-sur-Moivre	1152	E1
Coupéville	2173	E2
Dampierre-sur-Moivre	2257	E1
Le Fresne	3223	E4
Francheville	3302	E1
Ferme Mentarah	3418	E3
Ferme les Quatre Chemins	3742	E4
Ferme Sans Souci	3996	E4

Tableau 1 : Distance habitations / éoliennes les plus proches

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale
Plans réglementaires

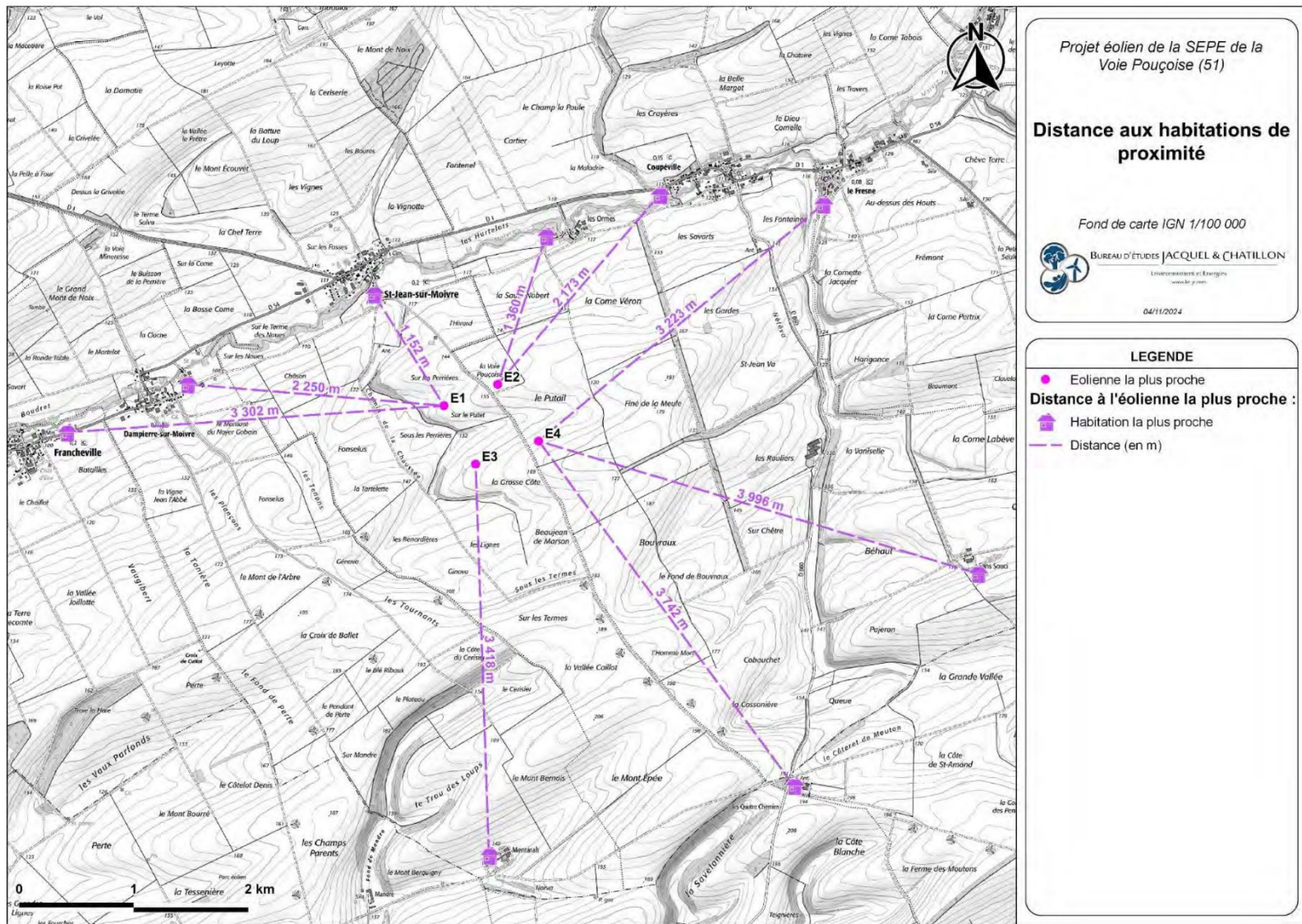


Figure 1 : Distance des éoliennes aux premières habitations

Niveaux NGF

L'implantation du parc éolien suit la logique de la géographie du site et les courbes de niveaux sont présentées ci-dessous :

Nom de l'installation	Niveau NGF (m)
E1	310
E2	324
E3	319
E4	330
PDL 1	165
PDL 2	165

Tableau 2: Niveau NGF des installations

1.2 LE PROJET DE PARC EOLIEN

1.2.1 Description du parc éolien

Le parc éolien est composé de 4 aérogénérateurs d'une puissance maximale de 5,0 MW et de 2 postes de livraison. La puissance totale du parc se situe entre 13.6 et 20 MW (selon la puissance d'éolienne choisie).

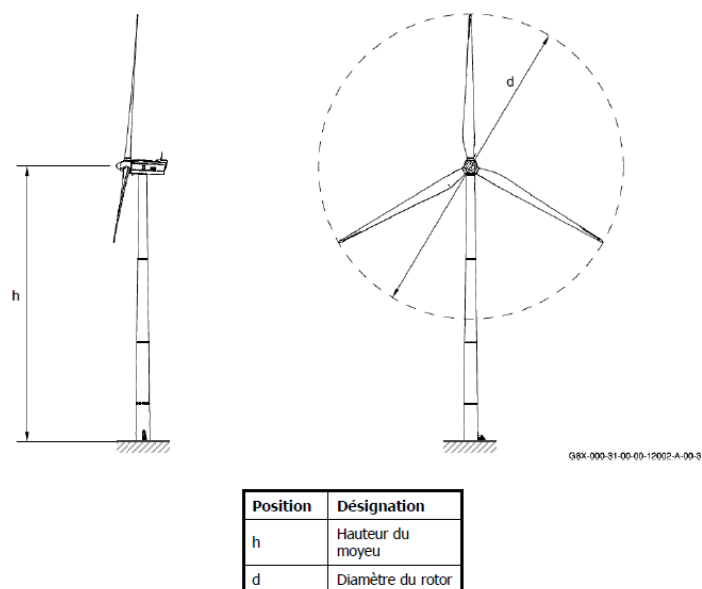
1.2.2 Caractéristiques techniques

Trois modèles d'aérogénérateurs SIEMENS GAMESA, NORDEX et VESTAS sont envisagés par le porteur du projet :

Modèle d'éolienne	Puissance unitaire (MW)	Hauteur du moyeu h (m)	Diamètre du rotor d (m)	Hauteur totale en bout de pale H (m)
SG132	3.4	101,5	132	167,5
N133	5	102	133	168,5
V136	4.2	97	136	165

Tableau 3 : Description des modèles d'éoliennes

Les dimensions des modèles envisagés sont disponibles sur le plan de coupe ci-dessous



1.3 L'ORGANISATION DU PARC EOLIEN

1.3.1 Les éoliennes

La couleur des éoliennes sera blanc mat pour satisfaire aux contraintes aéronautiques. Aucun traitement de couleur spécifique ne sera réalisé en pied d'éolienne.

1.3.2 Les pistes d'accès

Les éoliennes seront accessibles principalement depuis les chemins d'exploitation des Associations Foncières de Saint-Jean-sur-Moivre et de Coupéville. Au total 2 311 mètres linéaires de chemin seront renforcés à cet usage.

Section de chemin	Commune	Parcelle	Type	Linéaire de chemin d'accès (ml)	Surface correspondante (m²)
Accès E1, E2, E3, E4	Saint-Jean-sur-Moivre	YH1, ZI16, ZH12, ZK4, ZK8, ZH11, ZL5, ZL4, ZK28, ZI23	chemin existant à renforcer	2003	10015
PDL 1&2	Coupéville	ZE20	chemin existant à renforcer	308	1544
Total chemins existants à renforcer				2311	11559

Tableau 4: Chemins à renforcer

Afin d'arriver au pied des éoliennes, des pistes seront créées. Celle-ci sont construites sur les parcelles agricoles. Au total 8 284 m² de surface seront consacrés à cet usage.

Plans réglementaires

Section de chemin	Commune	Parcelle	Linéaire de chemin d'accès (ml)	Surface correspondante (m ²)
Point d'entrée E1	Saint-Jean-sur-Moivre	ZI11, ZI12, ZI23	429	2299
Point d'entrée Nord E2	Saint-Jean-sur-Moivre	ZE30	127	818
Point d'entrée Sud E2	Coupéville	ZI23, ZE21, ZE30	211	1289
Point d'entrée E3	Coupéville	ZE14, ZE15, ZK28	162	1165
Point d'entrée E4	Saint-Jean-sur-Moivre	ZK28, ZK22, ZK21	494	2713
Total chemins permanents à créer			1423	8284

Tableau 5 : Chemins à créer

1.3.3 Les plates-formes

Chaque éolienne sera accompagnée d'une plate-forme d'environ 1390 m², située au pied du mât, reliée au chemin d'accès. La réalisation de ces aires nécessite un décaissement, puis un remblaiement en grave concassée suivi d'un compactage. Ces plates-formes doivent être parfaitement planes et horizontales avec une pente inférieure à 1%. Elles seront maintenues en l'état pendant toute la durée de fonctionnement du parc éolien.

Les plates-formes des quatre éoliennes représenteront une surface au sol de 5 560 m².

Les plates-formes des deux postes de livraison représenteront une surface totale de 363 m².

Les plateformes seront visibles uniquement en perception immédiate. L'emprise de celle-ci est réduite au minimum.

1.3.4 Les postes de livraison

Deux postes de livraison seront implantés sur le parc éolien de la Voie Pouçoise. Les bâtiments seront installés sur la parcelle agricole ZE21, aujourd'hui utilisée comme plateforme de stockage de betteraves. Afin de maintenir l'activité première, les bâtiments seront situés en bout de parcelle.

Les structures qui abriteront les postes de livraison et le bâtiment technique auront une longueur de 10,79 m et une largeur au sol de 2,86 m pour une hauteur de 3,55 m. Ces bâtiments auront une emprise au sol maximale d'environ 30,8 m².

Les emplacements des postes de livraison ont été retenus pour plusieurs raisons :

- ✓ Bord de parcelle,
- ✓ Faible sensibilité environnementale,

- ✓ Proximité d'un chemin d'exploitation existant,
- ✓ Proximité de routes départementales pour faciliter le raccordement.

Les postes de livraison regroupent l'énergie produite par toutes les éoliennes du parc avant de l'acheminer vers le réseau électrique national.

A l'emplacement des futurs postes de livraison, la terre végétale sera décapée. Une plate-forme en remblai compacté restituant le niveau du terrain naturel sera réalisée.

1.3.5 Raccordement électrique

Les éoliennes seront reliées entre elles par un réseau enterré de fibres optiques (suivi et contrôle de la production) et de câbles électriques (alimentation des auxiliaires et évacuation de l'énergie produite).

Les quatre aérogénérateurs seront raccordés aux postes de livraison par groupes de 2, chaque groupe d'éoliennes étant raccordé à un poste, via un réseau de 2 504 ml de câblage enterré.

1.4 L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

1.4.1 Le site

Les aérogénérateurs sont implantés sur des terres agricoles, ce qui limitera fortement l'impact.

De plus, la topographie sera très peu modifiée car les pistes d'accès suivront majoritairement les chemins d'exploitation existants qui seront renforcés si besoin, afin de permettre le passage des engins et des éléments constitutifs des éoliennes. La terre végétale déplacée sera stockée séparément et remise en place dès la fin des travaux. Les

plateformes des éoliennes et les chemins d'accès seront constitués de remblais compactés recouverts de grave.

Le raccordement électrique entre les éoliennes et jusqu'au poste de livraison sera enfoui.

1.4.2 L'implantation des éoliennes

La zone d'implantation du projet de la Voie Pouçoise se place dans le paysage de la Champagne Centrale où la composante éolienne est déjà présente.

L'implantation a été définie à la suite de plusieurs ateliers de concertation et en respectant l'ensemble des nombreuses contraintes techniques présentes dans la zone d'étude.

1.4.3 Caractéristiques des éoliennes

Le gabarit des éoliennes a été discuté et déterminé durant la phase de concertation, afin de privilégier des éoliennes de 168.5m en bout de pales, au nombre de quatre.

Le mât modulaire et de matériaux de qualité sans installations visibles à l'extérieur des mâts sera privilégié. Les éoliennes seront de couleur blanche afin de respecter la cohérence paysagère avec les éoliennes existantes.

1.4.4 Les postes de livraison

Compte tenu des faibles hauteurs des ouvrages (3,55m) et du choix de leur aspect extérieur, l'impact visuel sera faible. Les postes ont fait l'objet d'une attention particulière quant à leur architecture, leur implantation topographique et leur intégration avec les éléments du paysage environnant.

Un enfouissement des lignes électriques internes au parc ainsi que des lignes de raccordement au réseau électrique national sera réalisé pour

limiter l'emprise visuelle du parc éolien aux seules éoliennes et postes de livraison.

1.5 COORDONNEES DES INSTALLATIONS

Les coordonnées exactes des éoliennes en Lambert 93 et en WGS84 sont les suivantes :

NOM DE L'INSTALLATION	COORDONNEES LAMBERT 93		COORDONNEES WGS84 *		NIVEAU NGF (m)	ALTITUDE MOYEU (m) SG 132 HH101.5, N133 HH100, V136 HH97	DIAMETRE ROTOR (m) SG 132 HH101.5, N133 HH100, V136 HH97	HAUTEUR TOTALE (m) SG 132 HH101.5, N133 HH100, V136 HH97	COTE SOMMITALE (m) SG 132 HH101.5, N133 HH100, V136 HH97
	X	Y	Longitude WGS84	Latitude WGS84					
AEROGENERATEUR E1	816788	6867048	4°35'34.4486" E	48°53'34.2215" N	310	411.5	168.5	185.75	495.75
AEROGENERATEUR E2	817257	6867233	4°35'57.6550" E	48°53'39.9026" N	324	425.5	168.5	185.75	509.75
AEROGENERATEUR E3	817614	6866739	4°36'14.6873" E	48°53'23.6785" N	319	420.5	168.5	185.75	504.75
AEROGENERATEUR E4	817064	6866538	4°35'47.4907" E	48°53'17.5333" N	330	431.5	168.5	185.75	515.75

Tableau 6 : Coordonnées et altitudes des aérogénérateurs

(*) Le système de coordonnées utilisé par le porteur du projet pour définir la localisation des installations projetées est le Lambert93. L'autre système est ici donné à titre indicatif et n'a pas de valeur réglementaire.

(**) Les altitudes d'implantation ont été arrondies au mètre près.

Chaque élément du parc éolien se trouve sur les parcelles cadastrales suivantes :

Nom de l'installation	Commune	Parcelle	Ouvrage	Emprise du projet (m²)
E1	Saint-Jean-sur-Moivre	ZI11	Plateforme permanente	1 390
			Survol	14 527
		ZI12	Plateforme permanente	1 390
E2	Coupéville	ZE30	Survol	14 527
			Survol	14 527
		ZE21	Survol	14 527
			Survol	14 527
E3	Coupéville	ZE14	Plateforme permanente	1 390
			Survol	14 527
		ZE15	Survol	14 527
E4	Saint-Jean-sur-Moivre	ZK21	Plateforme permanente	1 390
			Survol	14 527
		ZK22	Plateforme permanente	1 390
			Survol	14 527
PDL 1 et 2	Coupéville	ZE21	Plateforme permanente	363

Tableau 7: Situation des parcelles cadastrales

1.6 PLAN ET COUPE DES EOLIENNES

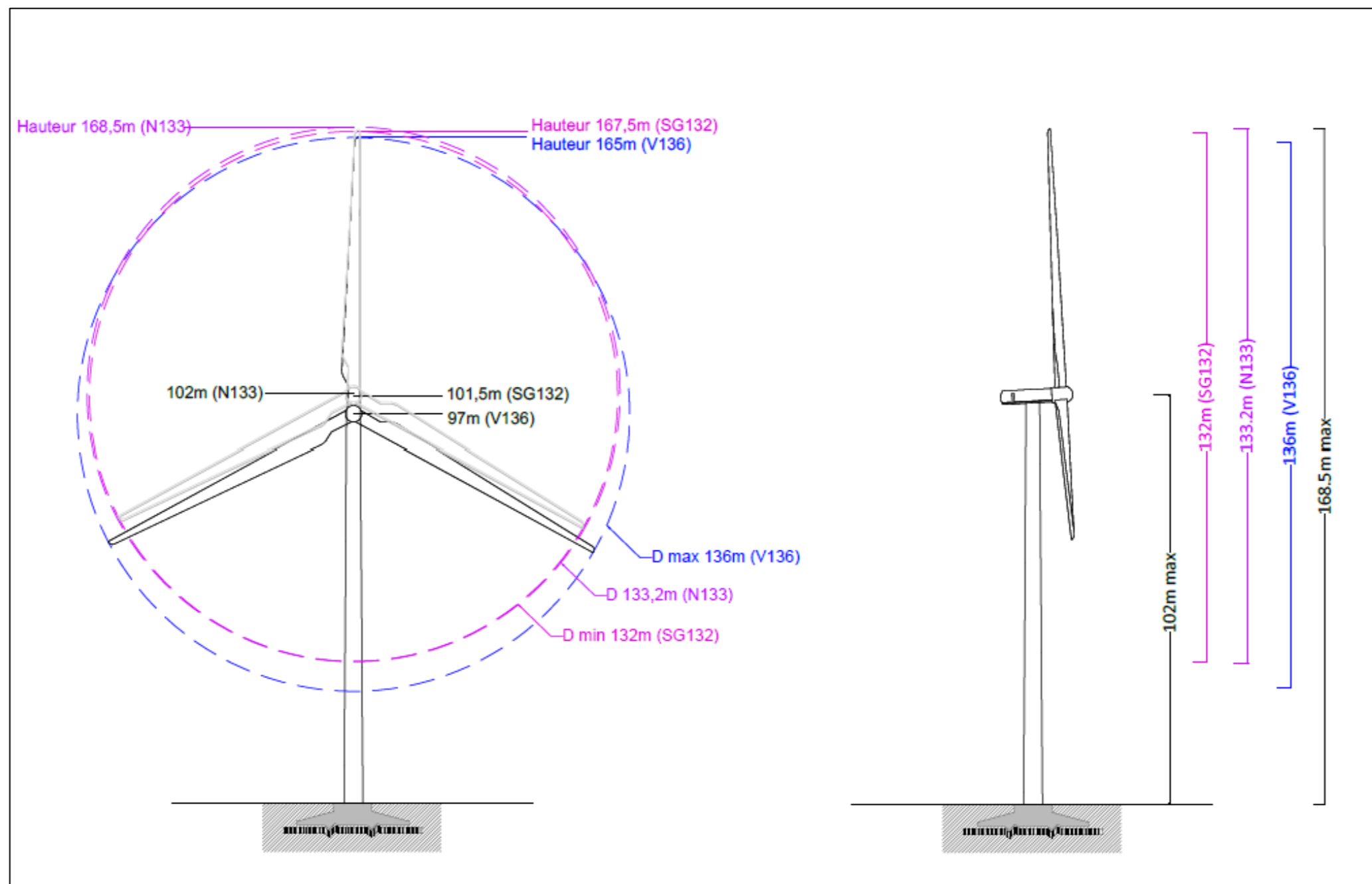


Figure 2 : Plan de coupe des éoliennes

1.7 PLAN ET COUPE DES POSTES DE LIVRAISON

L'intégration paysagère des PDL est présentée dans l'étude paysagère. Les postes de livraison sont recouverts d'un enduit de couleur verte.

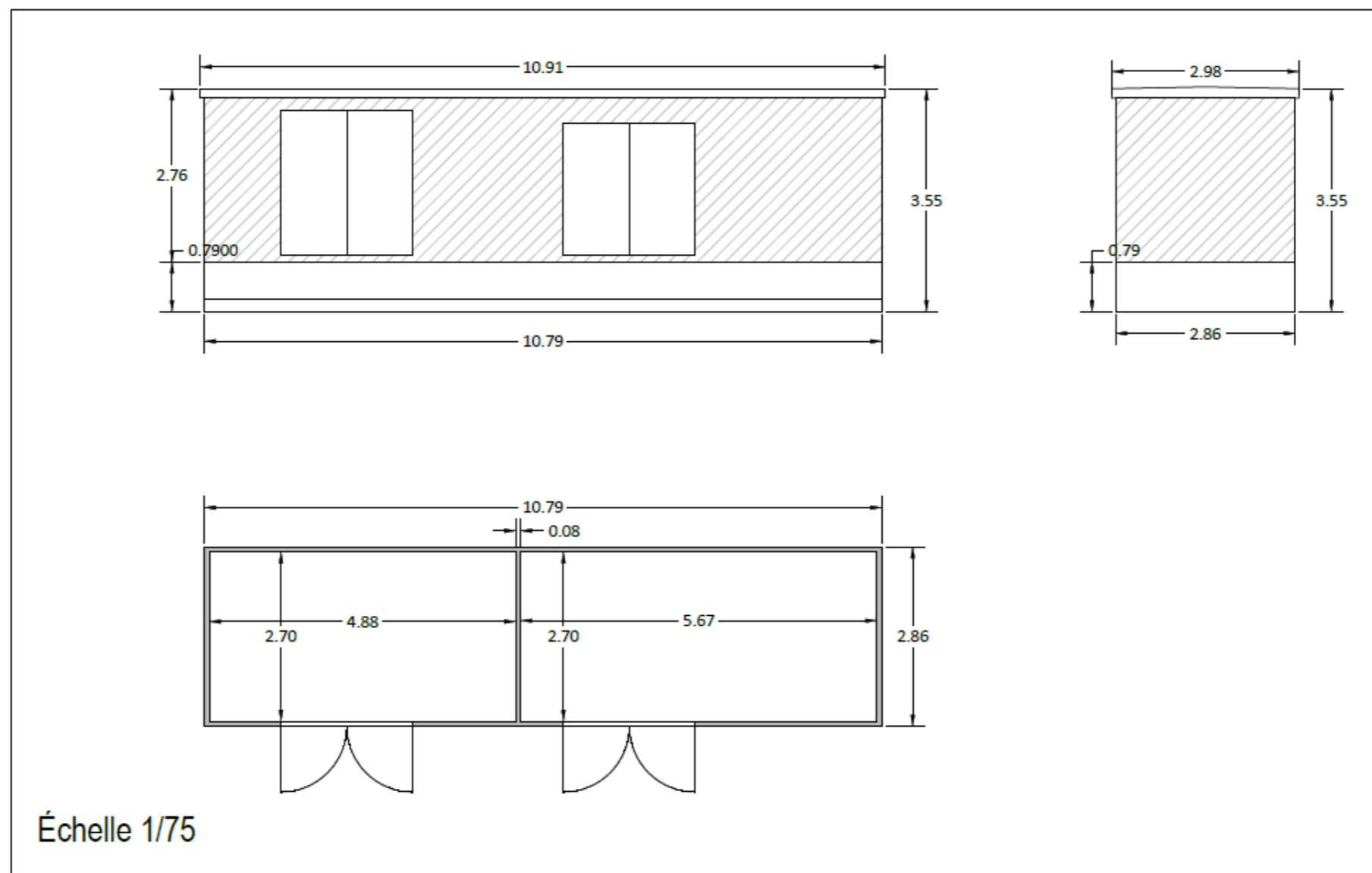


Figure 3 : Plan de coupe des postes de livraison

2 PLANS REGLEMENTAIRES

Sur les plans référencés DAE-D181-15-2-9, DAE-R181-13-2 et DAE-R181-13-7 sont présentés :

2.1 PLAN DE SITUATION_1/25000

2.2 PLAN DE MASSE GENERAL_1/5000

2.3 PLAN D'ENSEMBLE E1 A E4, PDL1 A PDL2_1/1000

2.4 COUPES ET PLAN DES FAÇADES_1/1000

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 1 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan de situation du projet 1/25000

Code de l'environnement - Article R181-13 :

"La demande d'autorisation environnementale comprend les éléments communs suivants :

2° La mention du lieu où le projet doit être réalisé ainsi qu'un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000, ou, à défaut au 1/50 000, indiquant son emplacement"

Projet éolien :

- Éolienne en projet (Parc éolien de La Voie Pouçoise)
- Éolienne construite
- Postes de livraison électrique
- Chemin d'accès et plateforme
- Raccordement inter-éolien

Zonage :

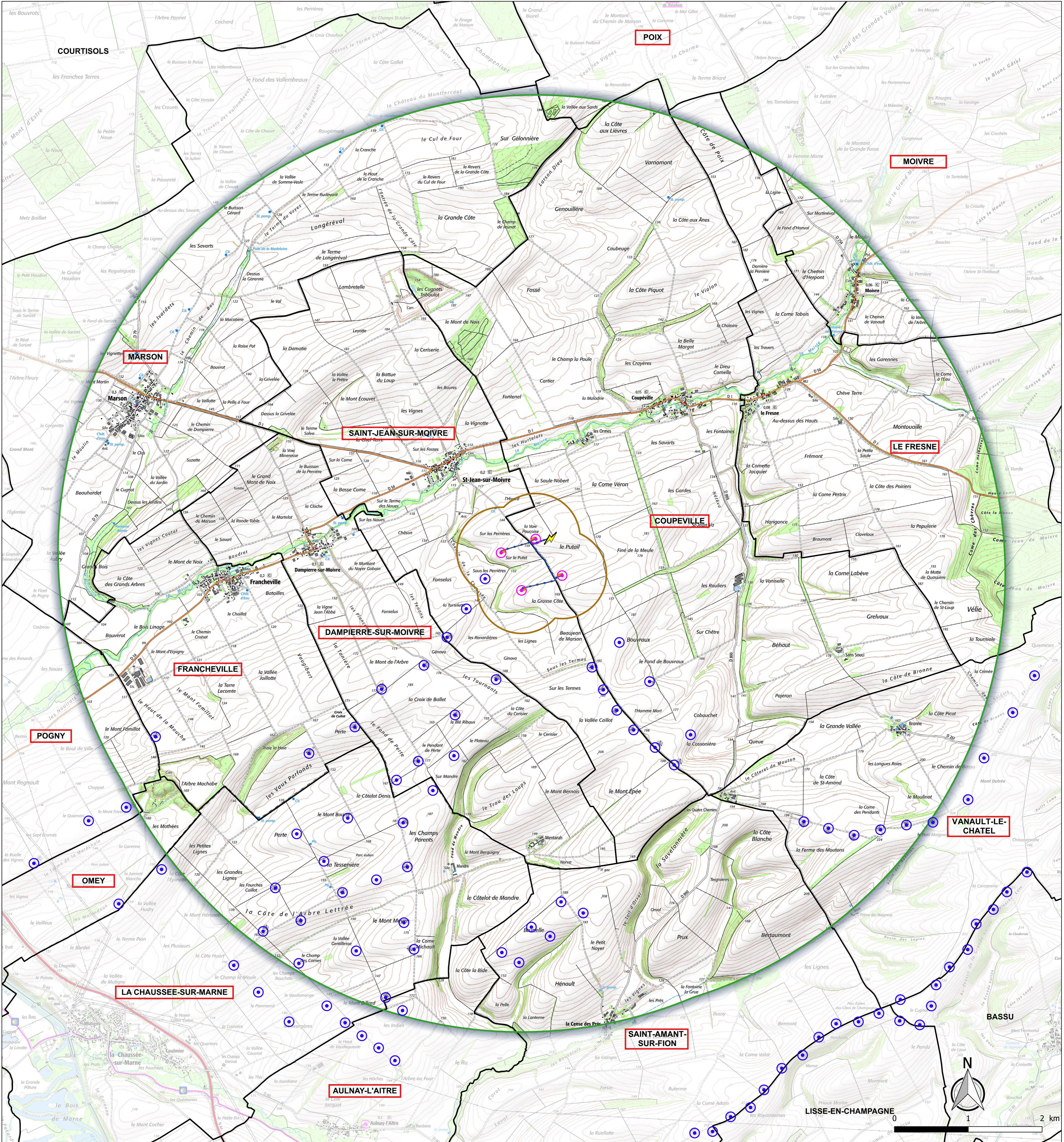
- Rayon de 600 m autour des installations correspondant au dixième du rayon d'affichage (6km)
- Rayon d'affichage (6km)

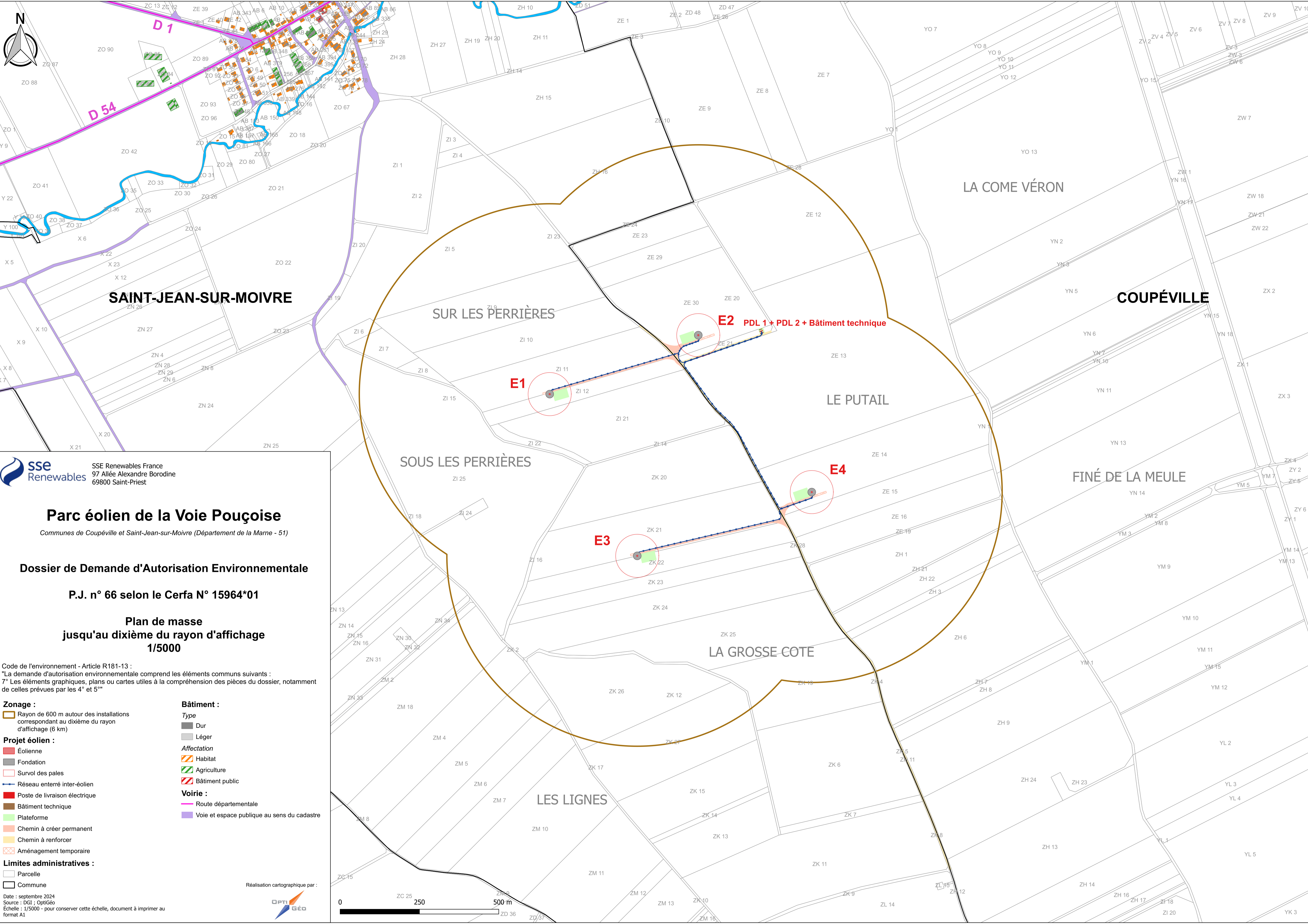
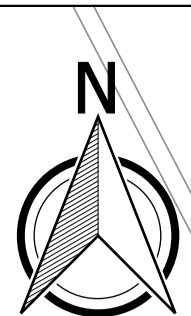
Limites administratives :

- Commune
- Commune incluse dans le rayon d'affichage (6km)

OptiGéo - février 2026
Source : IGN © SCAN25 ; OptiGéo
Échelle : 1/25000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A1

Réalisation cartographique par :





sse Renewables
SSE Renewables France
97 Allée Alexandre Borodine
69800 Saint-Priest

Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre (Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 66 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan de masse jusqu'au dixième du rayon d'affichage 1/5000

Code de l'environnement - Article R181-13 :
"La demande d'autorisation environnementale comprend les éléments communs suivants :
7° Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles prévues par les 4° et 5°"

Zonage :
 Rayon de 600 m autour des installations correspondant au dixième du rayon d'affichage (6 km)

Projet éolien :
 Éolienne
 Fondation
 Survol des pales
 Réseau enterré inter-éolien
 Poste de livraison électrique
 Bâtiment technique
 Plateforme
 Chemin à créer permanent
 Chemin à renforcer
 Aménagement temporaire

Limites administratives :
 Parcelle
 Commune

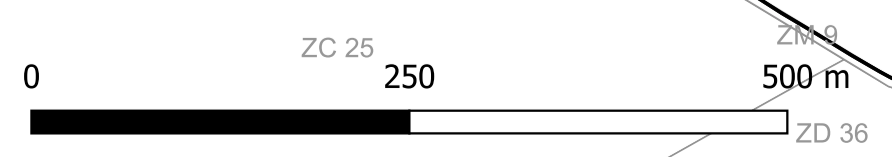
Bâtiment :

Type	■ Dur
	■ Léger
Affectation	▨ Habitat
	▨ Agriculture
	▨ Bâtiment public

Voirie :
 Route départementale
 Voie et espace publique au sens du cadastre

Réalisation cartographique par : **OPTI GÉO**

Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/5000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A1





Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre
(Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet
1/1000

Éolienne E1

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Aménagement temporaire
- Axe profil

Limites administratives :

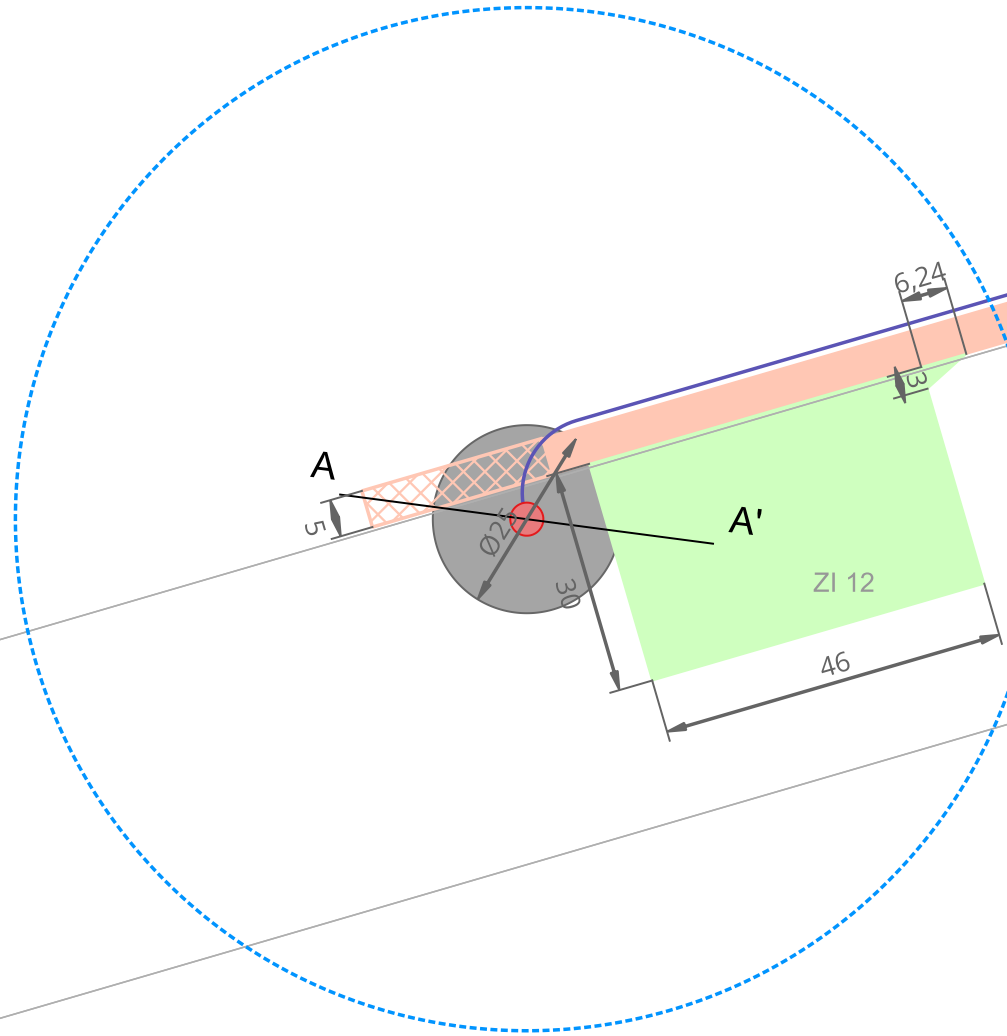
- Parcelle (DGFiP)
- Commune

ZI 10

E1

X : 816 788
Y : 6 867 048
Z : 142 m

ZI 11



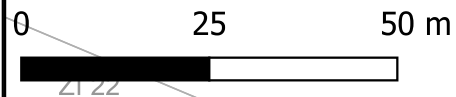
ZI 21

SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3





Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre
(Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet 1/1000

Éolienne E2

COUPÉVILLE

E2
X : 817 257
Y : 6 867 233
Z : 156 m

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

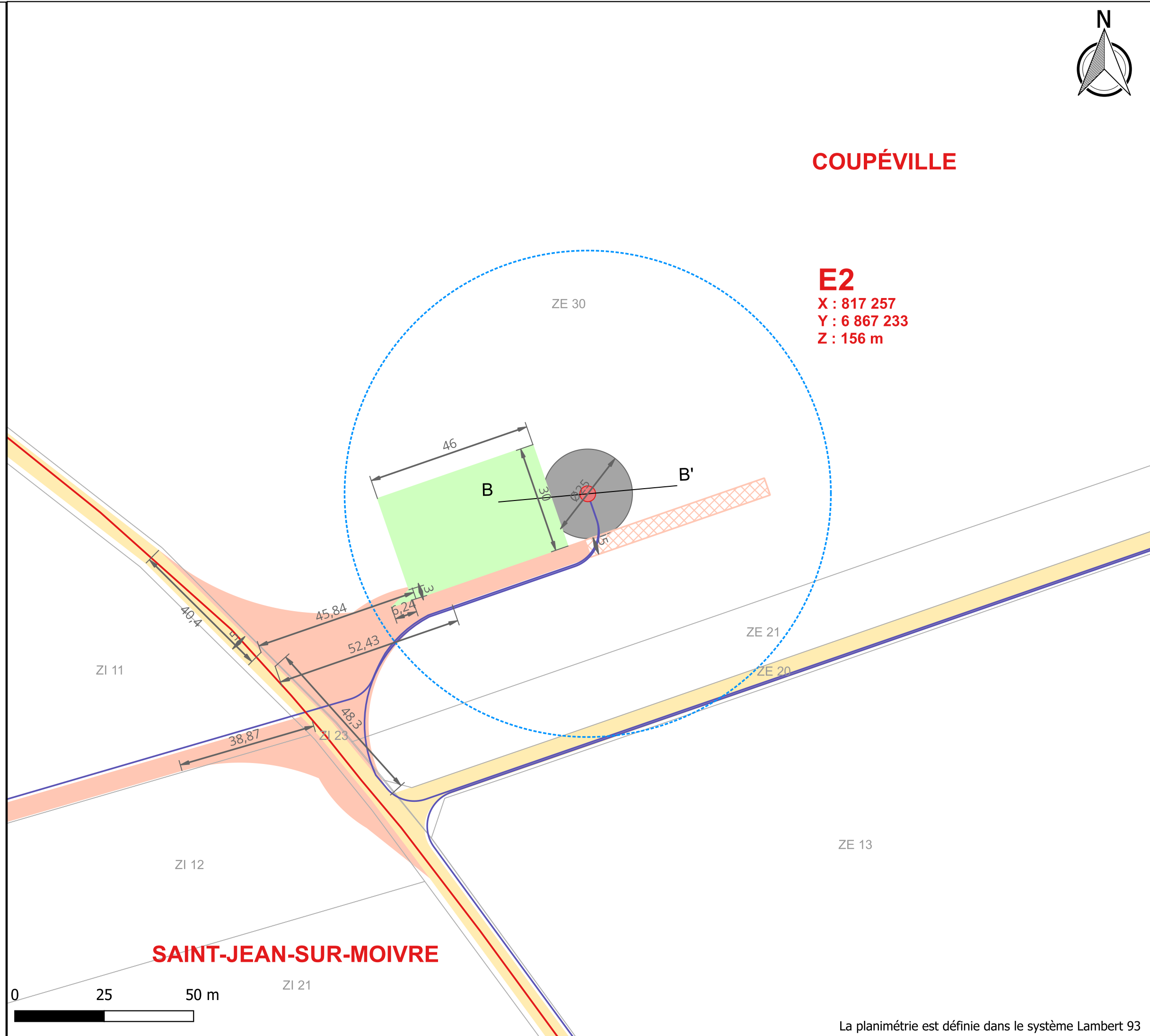
Limites administratives :

- Parcelle (DGFiP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3



SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE



Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre
(Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet 1/1000

Éolienne E3

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Aménagement temporaire
- Axe profil

Limites administratives :

- Parcelle (DGFiP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3

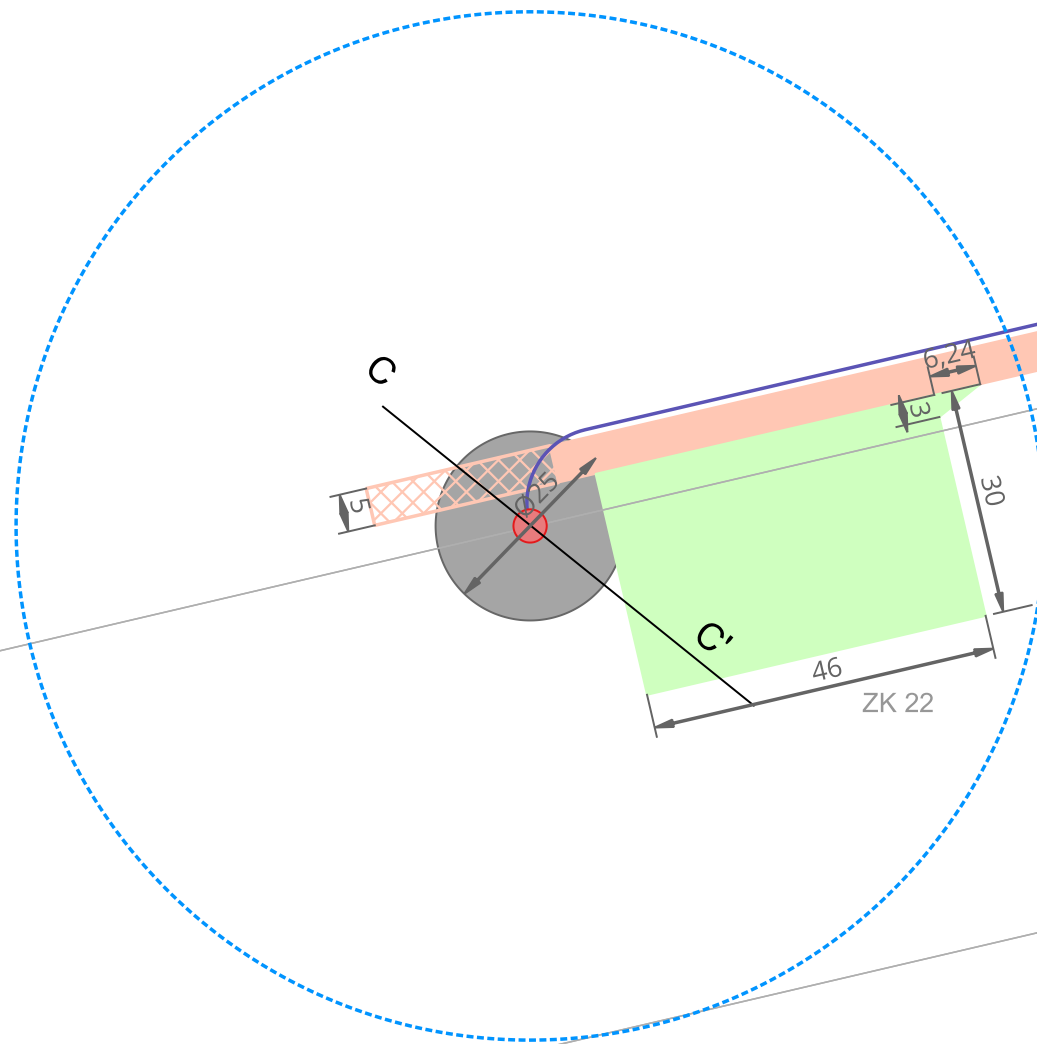
ZK 20

SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE

ZK 21

E3

X : 817 064
Y : 6 866 538
Z : 151 m



0 25 50 m



ZK 24



Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre
(Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet
1/1000

Éolienne E4

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

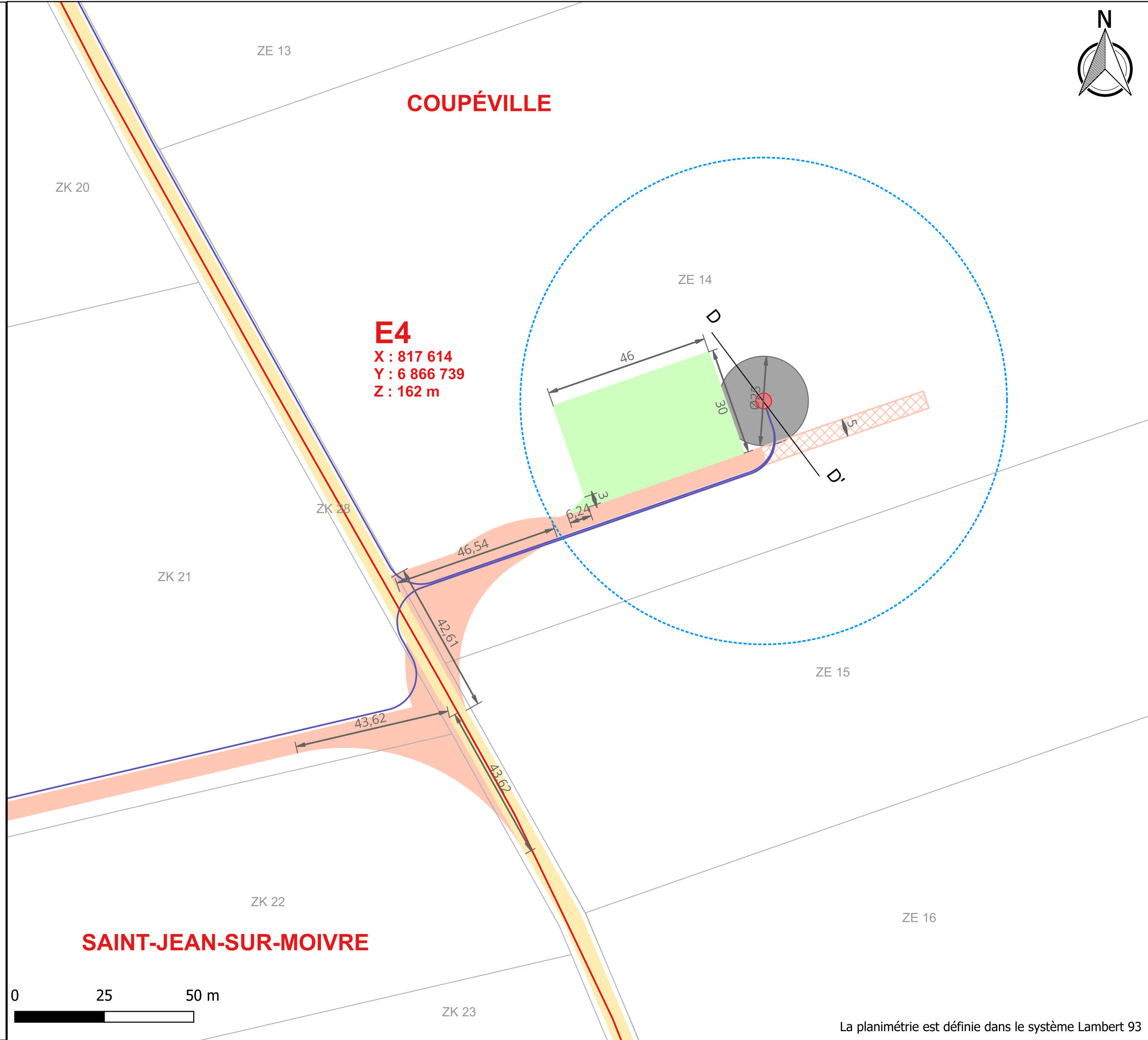
Limites administratives :

- Parcelle (DGFiP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3





Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre
(Département de la Marne - 51)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet 1/1000

Postes de livraison

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Poste de livraison électrique
- Bâtiment technique
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

Limites administratives :

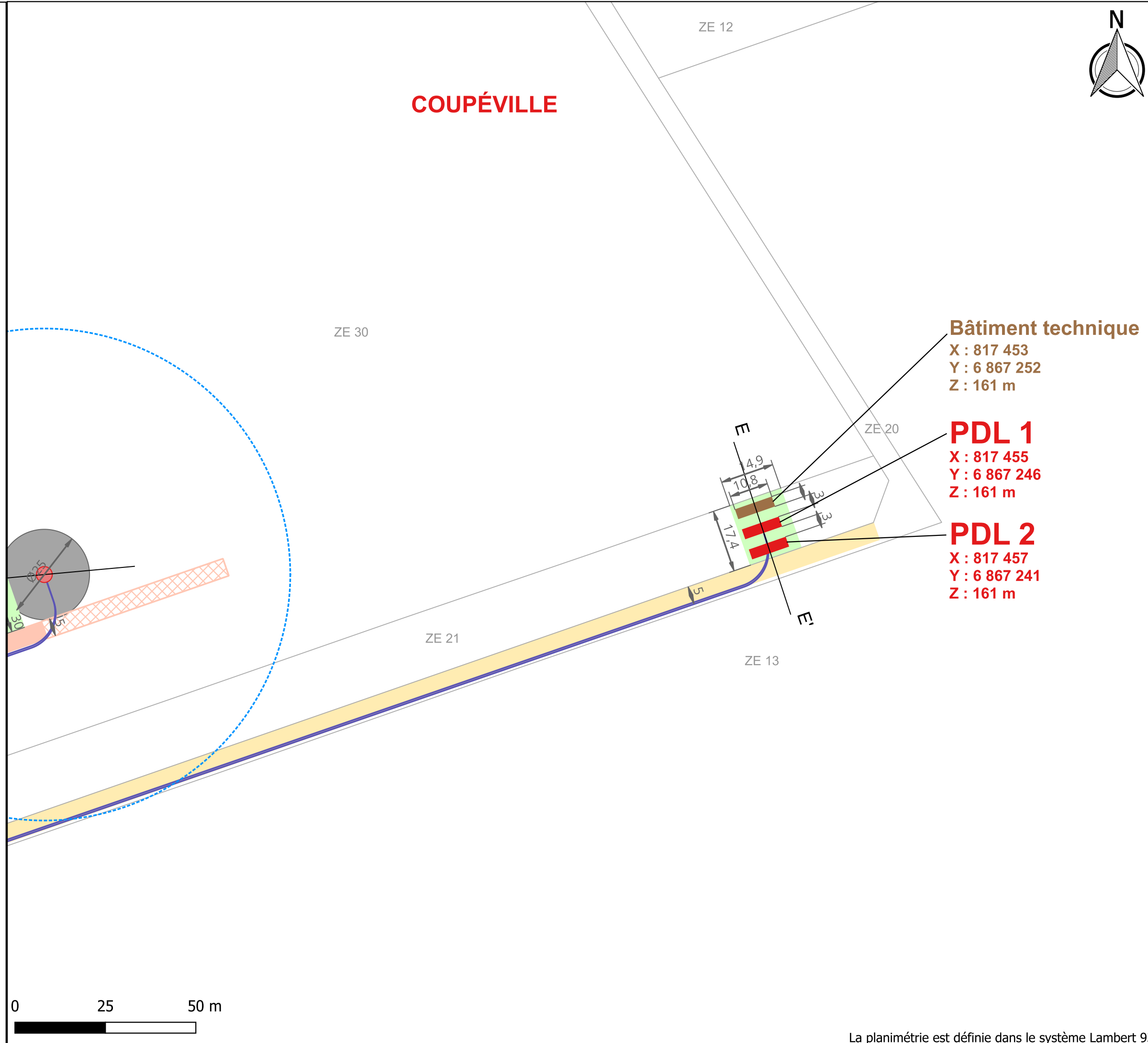
- Parcelle (DGFIP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024
Source : DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3

COUPÉVILLE



Bâtiment technique

X : 817 453
Y : 6 867 252
Z : 161 m

PDL 1

X : 817 455
Y : 6 867 246
Z : 161 m

PDL 2

X : 817 457
Y : 6 867 241
Z : 161 m

PLANS DES FAÇADES ET ÉLÉVATION

Parc éolien de La Voie Pouçoise
Communes de Coupéville (51240) et Saint-Jean-sur-Moivre (51490)
Marne - 51

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

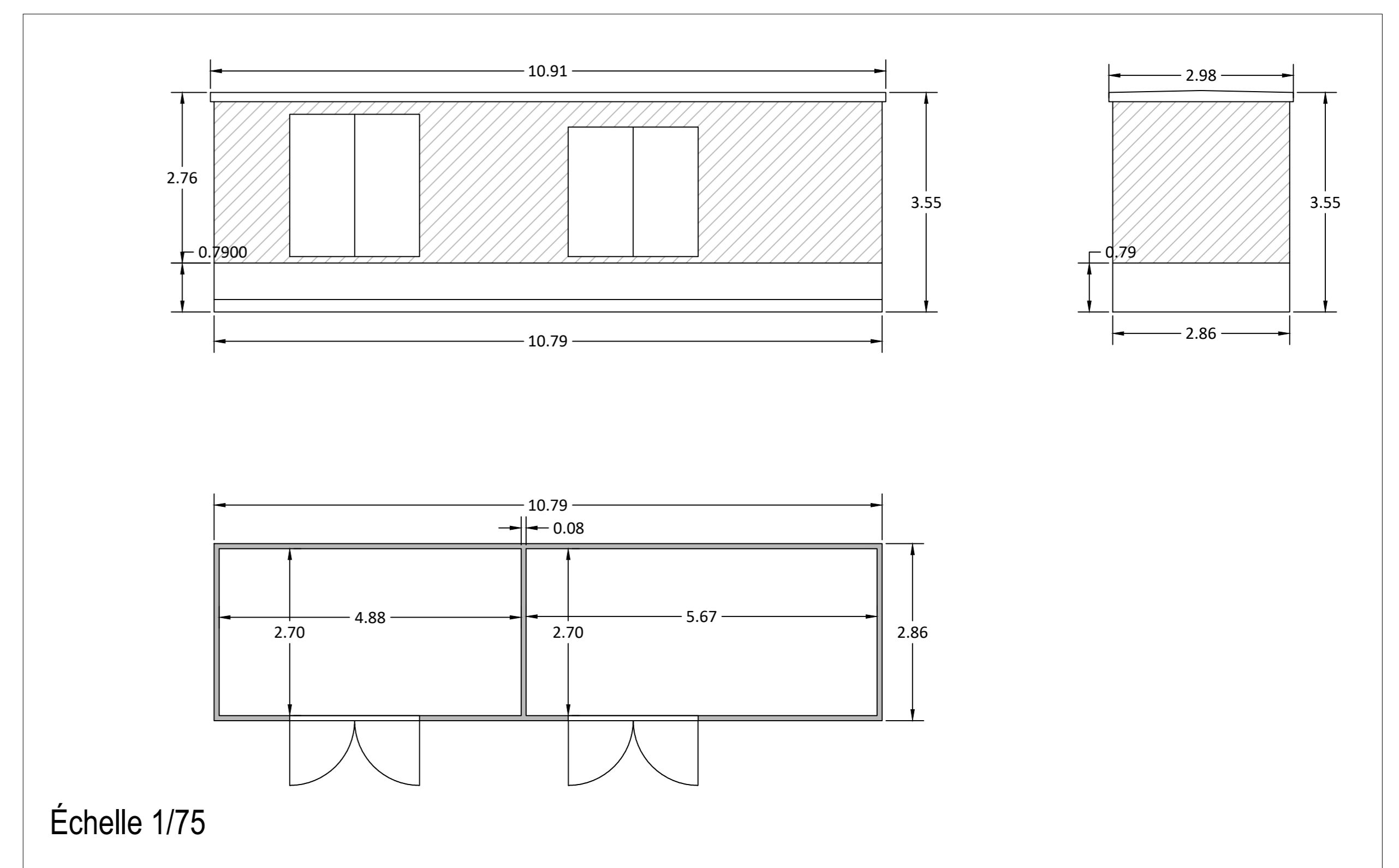
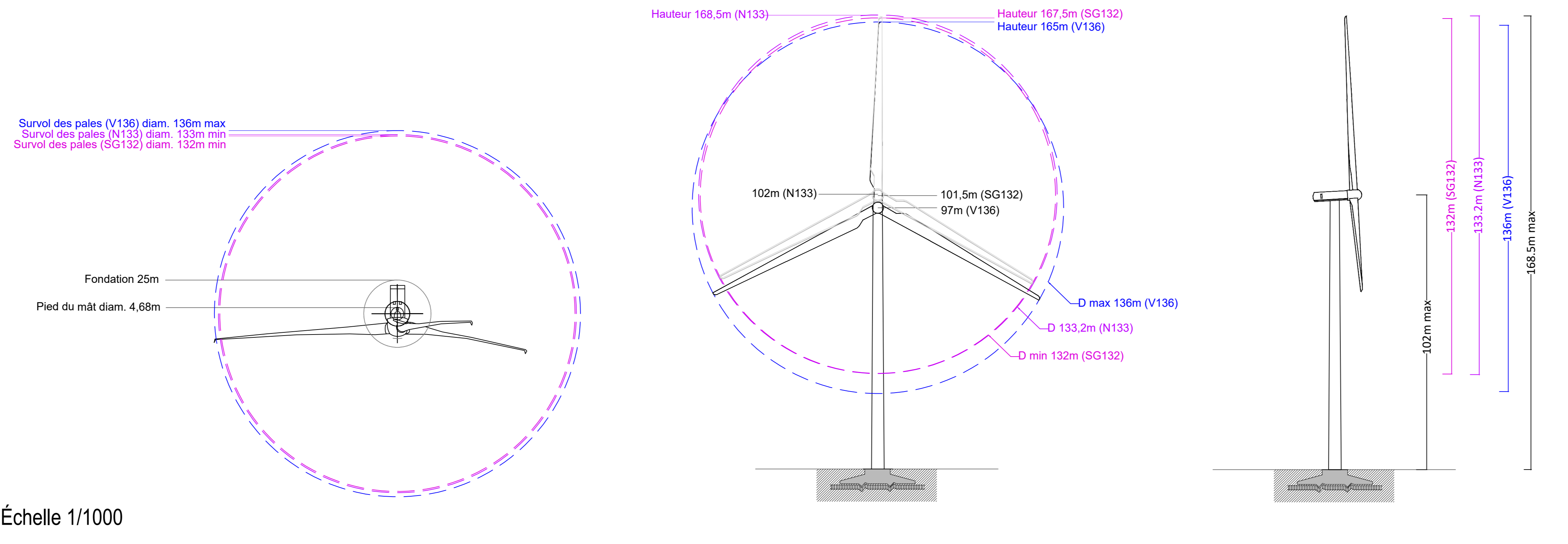
COUPE DES ÉOLIENNES ET DES POSTES DE LIVRAISON
PLAN DES FAÇADES
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Cerfa N° 15964*01

P.J. n°2 - Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier (notamment du point 4 du Cerfa et des pièces n°3 et n°67) (7° de l'article R. 181-13 du code de l'environnement)

La planimétrie est définie dans le système Lambert 93
L'Altimétrie est rattachée au NGF (IGN 1969)

Nom du document : Coupéville-CoupeCollennePDL		Date : 05/09/2024	Echelle : 1/100 et 1/1000
Format : A0		Page : 1/1	
4			
3			
2			
1	Réalisation	05/09/2024	M. Gardette S. Bouchartat
Indice	Modifications	Date	Auteur
Réalisation plan :		OPTIGEO SARL 20 place des Promenades Populle 42500 ROANNE Tél : +33 (0)6 73 37 28 72 contact@optigeo.fr www.optigeo.fr	



COUPES DES ÉOLIENNES ET DES POSTES DE LIVRAISON - COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Éolienne / Poste	X Lambert 93	Y Lambert 93	X Lambert II Etendu	Y Lambert II Etendu	WGS 84 DD Est	WGS 84 DD Nord	WGS 84 DMS Est	WGS 84 DMS Nord	Altitude au sol (en m NGF)	Altitude bout de pale (en m)
E1	816 788	6 867 048	765 527	2 435 104	4,5929024	48,8928393	4°35'34.45" E	48°53'34.22" N	142	310
E2	817 257	6 867 233	765 995	2 435 294	4,5993486	48,8944174	4°35'57.66" E	48°53'39.90" N	156	324
E3	817 064	6 866 538	765 808	2 434 597	4,5965252	48,8882037	4°35'47.49" E	48°53'17.53" N	151	319
E4	817 614	6 866 739	766 356	2 434 802	4,6040798	48,8899107	4°36'14.69" E	48°53'23.68" N	162	330
Bâtiment technique	817 453	6 867 252	766 191	2 435 314	4,6020265	48,8945525	4°36'7.30" E	48°53'40.39" N	161	-
PDL 1	817 455	6 867 246	766 193	2 435 308	4,6020521	48,8944982	4°36'7.39" E	48°53'40.19" N	161	-
PDL 2	817 457	6 867 241	766 195	2 435 303	4,6020780	48,8944529	4°36'7.48" E	48°53'40.03" N	161	-

